

PRIÈRES.

L'honorable Président présente un rapport de la Commission du service civil recommandant que certaines nouvelles catégories soient établies pour le personnel du Restaurant du Parlement; que certaines échelles de salaires soient révisées; et que l'établissement pour le Restaurant du Parlement soit modifié en retranchant les postes classifiés et en y substituant cette classification.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Aux honorables membres des Chambres du Parlement,

A la demande de la Chambre des communes et conformément aux dispositions des articles 9 et 62 de la Loi sur le service civil, la Commission du service civil soumet le rapport que voici à votre approbation:

Suivant les dispositions de l'article 11 de la Loi sur le service civil, l'établissement des nouvelles catégories ci-après est recommandé:

GÉRANT, CAFETERIA DU PARLEMENT

Rémunération annuelle:	3510	3660	3810	3960
------------------------	------	------	------	------

GARDE-MAGASIN ADJOINT, RESTAURANT DES DEUX CHAMBRES

Rémunération annuelle:	3300	3450	3600	3750
------------------------	------	------	------	------

CHEF ADJOINT DE CUISINE, RESTAURANT DES DEUX CHAMBRES

Rémunération annuelle:	2940	3090	3240	3360
------------------------	------	------	------	------

COMMIS-DACTYLOGRAPHE, RESTAURANT DES DEUX CHAMBRES

Rémunération annuelle:	2400	2520	2640	2760
------------------------	------	------	------	------

HÔTESSE, RESTAURANT DES DEUX CHAMBRES

Rémunération annuelle:	2400	2520	2640	2760
------------------------	------	------	------	------

Il est recommandé de réviser ainsi qu'il suit les échelles de traitement des catégories ci-après énumérées:

CHEF DE CUISINE, RESTAURANT
DES DEUX CHAMBRES,

5400	5640	5880	6120
------	------	------	------

MAÎTRE D'HÔTEL, RESTAURANT

DES DEUX CHAMBRES

4470	4620	4770	4920
------	------	------	------

Il est recommandé, en outre, que les cadres de la Chambre des communes soient modifiés en remplaçant les cinq postes non classés d'employés du Restaurant des deux Chambres par les cinq emplois classés suivants:

<i>Classification</i>	<i>Nombre des emplois</i>
Gérant, Cafeteria du Parlement.....	1
Garde-magasin adjoint, Restaurant des deux Chambres	1
Chef adjoint de cuisine, Restaurant des deux Chambres	1
Commis-dactylographe, Restaurant des deux Chambres	1
Hôtesse, Restaurant des deux Chambres.....	1